

Règlement des Championnats Nationaux de Marathon

Date et lieu : Dimanche, le 27 octobre 2019 à Francfort

Distance exacte : Marathon (42,195 km) parcours homologué

Inscriptions : Les inscriptions nominatives sont à adresser par le club pour le samedi **05 octobre 2019 à 12.00 heures** au Secrétariat fédéral de la F.L.A., 3, route d'Arlon, L- 8009 Strassen (fax: 48 05 72 – e-mail : fla@fla.lu et inscripton@outdoor2019.flu.lu).

Qualification : Seuls les athlètes juniors/espoirs/seniors en possession d'une licence de compétition validée sont admis à concourir. Ils doivent porter la tenue homologuée de leur club, le dossard et le chip leurs remis par l'organisateur. **A côté de l'inscription par l'intermédiaire du club, les athlètes sont tenus à s'inscrire individuellement d'après les modalités définies pour la course en question jusqu'au 5.10.2019 :**

https://frankfurt-marathon-registration.com/mainova-frankfurt-marathon-2019/select_competition

La FLA remboursera les frais d'inscriptions aux athlètes qui participent au championnat luxembourgeois et qui ont respecté les modalités d'inscription telles que fixées ci-avant.

Chambre d'appel : Les athlètes inscrits pour le Championnat National sont tenus à confirmer leur participation à la chambre d'appel en date du 26 octobre 2019 (samedi) installée à la réception de l'hôtel :

Hôtel Maritim Hotel

Theodor-Heuss-Allee 3, FRANKFURT

Heures : 17h00 – 19h00

Responsable de la Chambre d'appel : Pit BIVER (FLA) – Téléphone portable : 00352 621 32 49 90

Ravitaillement : Le ravitaillement en dehors des postes spécialement prévus à cet effet n'est pas autorisé.

Divers : Malgré les efforts de la FLA et contrairement à l'année dernière, l'organisateur a décidé que les athlètes inscrits pour le championnat national prendront le départ dans le bloc de départ selon leur temps indiqué comme « erwartete Zielzeit ».

Réclamations : Toute réclamation contre une décision d'un juge, relative au résultat ou au déroulement d'une course est à adresser sur place et par écrit au juge arbitre fédéral des championnats. Toute autre réclamation est à adresser par écrit, au plus tard 15 jours après l'épreuve à la F.L.A.

Situation au 02.09.2019